

Mardi 31 mars 2020 [www.ville-de-chimay.be](http://www.ville-de-chimay.be) // [aude.dardenne@ville-de-chimay.be](mailto:aude.dardenne@ville-de-chimay.be)

### Recommandations relatives au Coronavirus

Conformément à la circulaire régionale du 20 mars 2020, la continuité du service public demeure garantie mais est encadrée et réduite à ses missions essentielles.

En effet, notre objectif premier est d'assurer le service à la population. A cette fin, il est nécessaire de protéger notre personnel d'une diffusion rapide du virus qui pourrait engendrer le blocage de nos services. En outre, une trop grande affluence dans nos locaux est également une source de propagation au sein de notre population (salle d'attente, file devant notre guichet,...).

Nous vous demandons de garder les distances de sécurité avec l'ensemble de notre personnel et entre vous ! L'administration communale est fermée au public!

Dès lors, il est nécessaire de prendre rendez-vous lorsque votre venue est absolument nécessaire avant de se rendre dans notre Administration communale par téléphone ou par mail.

Nos collaborateurs sont disponibles tous les jours par mail (Les adresses mails sont disponibles via le site internet de la Ville) Vous pouvez contacter l'accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h par téléphone au 060/303.700. Le CPAS est fermé au public!

Un système de rotation du personnel a été mis en place, en concertation avec l'ensemble des collaborateurs. Vous pouvez contacter le CPAS du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 par téléphone au 060/21.89.30 ou au 060/21.89.46 et par mail via l'adresse [info@cpaschimay.be](mailto:info@cpaschimay.be). Les repas à domicile continuent d'être livrés et il est toujours possible d'en faire la demande.

**Conformément aux arrêtés ministériels, toutes les festivités sont annulées jusqu'au 3 avril inclus.**



L'Echevine de l'Information, J. VAN TONGELEN // Le Bourgmestre, D. DANVOYE

